

3EVENT
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 7, rue du Tram 54230 CHAVIGNY
840 166 607 RCS NANCY

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 01 MARS 2025

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Adrien ECUYER, titulaire de 51 parts sociales en pleine propriété,
Monsieur Emeric MAZOYER, titulaire de 49 parts sociales en pleine propriété,
Détenant ensemble 100 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée 3EVENT désignée ci-dessus,
Agissant en qualité de seuls associés de la société 3EVENT et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 12 des statuts,
Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social du 7, rue du Tram, 54230, CHAVIGNY au 20, rue Sidney Thomas - ZAC Moselle Rive Gauche 54850 MESSEIN, et ce à compter du 01/03/2025.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 20, rue Sidney Thomas - ZAC Moselle Rive Gauche 54850 MESSEIN."

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.
A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Adrien ECUYER



Emeric MAZOYER

